

2. JUSTIFICATIONS DES CHOIX RETENUS POUR L'ELABORATION DU PADD

2.1 La méthodologie d'élaboration du PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) fait l'objet d'un document spécifique du dossier de PLU. **Il synthétise les observations formulées lors des différentes réunions publiques organisées entre les mois de mars et avril 2011, lors des réunions de travail avec les élus ainsi qu'avec les personnes publiques, associées tout au long de la démarche.**

Le projet a été conduit selon une méthodologie particulière découpée en 3 phases et détaillée ci-après :

Phase 1 : Définition des atouts, faiblesses, opportunités et menaces

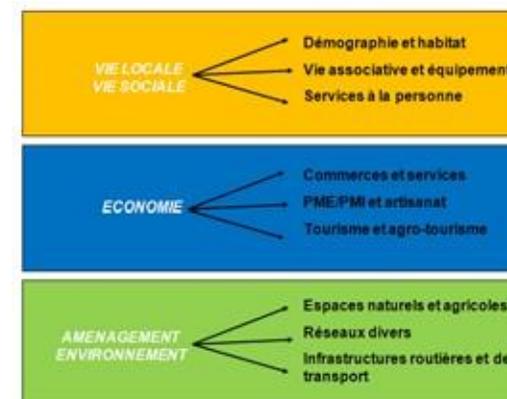
Dans un premier temps, selon 3 thèmes (Economie, Vie locale/vie sociale et Environnement/aménagement), les participants se sont interrogés collectivement sur les atouts que la commune possède et doit renforcer, mais aussi sur les faiblesses et points négatifs qu'elle doit minimiser, voir éliminer. Ce type d'analyse est inspiré des pratiques d'entreprises.

De manière classique, les atouts (internes ou endogènes au territoire) et les opportunités (externes ou exogènes au territoire) peuvent constituer des points d'ancrage ou d'appui pour développer un projet, une action.

Au contraire, les faiblesses (internes ou endogènes au territoire), les menaces (externes ou exogènes) sont des facteurs ou variables défavorables que l'on cherchera à compenser pour limiter leurs influences négatives.

Les atouts et opportunités peuvent ainsi constituer des *avantages concurrentiels* qui peuvent être mobilisés. Les faiblesses et menaces sont au contraire des *freins au développement* et doivent être soit compensées, soit réduites dans leur champ d'influence.

Dans chaque groupe de travail, il a donc été demandé d'identifier les atouts, faiblesses, opportunités, menaces dans une perspective de partage et d'enrichissement. Chaque suggestion a été traduite en "mots clés ou items" qui ont été sélectionnés et repris dans les grilles ci-après.



Atouts

- Ecole
- Cantine
- Garderie
- Bibliothèque
- Salle des fêtes
- Terrain de pétanque
- ADMR
- Quelques nourrices agréées
- Vie associative
- Population en hausse

Faiblesses

- Manque de logements sociaux pour renouveler la population
- Vieillesse de la population
- Absence de services médicaux
- Absence de structure pour personnes âgées et petite enfance
- Manque un point cyber à la mairie
- Manque de communication sur la desserte par les transports en commun
- Manque de communication par les associations
- Manque d'intégration des nouveaux habitants
- Manque d'un point de rencontre intergénérationnel
- Manque de participation de la population à la vie associative
- Manque d'équipements sportifs (terrain multi-sports)
- Manque de stationnement pour handicapés

V
I
E
L
O
C
A
L
E

V
I
E
S
O
C
I
A
L
E

Opportunités

- Proximité de Montbrison

Menaces

- Proximité de Montbrison
- Risque de fermeture de l'école

Atouts

- 1 garagiste/travaux agricoles
- 1 menuisier
- 1 apiculteur
- 4 exploitations agricoles
- 1gîte

Faiblesses

- Absence de commerces
- Peu d'artisans
- Absence d'industries

E
C
O
N
O
M
I
E

Opportunités

- Commerce ambulant : boulangerie de Lézigneux
- Proximité de Montbrison/Saint-Romain-Le-Puy/Feurs/Saint-Etienne : bassin de vie et d'emplois

Menaces

- Proximité de Montbrison

Atouts

- Paysages divers et de qualité
- Vues lointaines remarquables sur la plaine du Forez et sur le Pilat
- Cadre de vie de qualité
- Environnement de qualité à proximité de la salle des fêtes
- Entretien des paysages par l'activité agricole
- Chemin de Compostelle
- Bonne qualité de vie
- Eglise
- Château
- Croix
- Bonne desserte des Alliés par les transports en commun pour les scolaires et les actifs
- Bonne couverture télévision et téléphonie mobile
- Bonne qualité de l'eau
- Assainissement collectif pour la majorité des constructions
- Réseau électrique enterré

Faiblesses

- Manque de desserte du bourg par les transports en commun
- Circulation dangereuse entre les Alliés et le bourg
- Étroitesse de certaines voies (Le bourg, Les Valentins, Les Mondons, Chemin de Grumard, Le Montcel...)
- Circulation piétonne dangereuse sur l'ensemble de la commune
- Détérioration des voies de circulation par les engins agricoles
- Manque de liens entre Le Bourg et les hameaux
- Manque de sécurisation des abords de l'école
- Dispersion des nouvelles constructions
- Manque un parking vers l'école et le cimetière
- Entretien de l'Eglise
- Peu d'espaces boisés
- Peu de chemins de promenade
- Chemin de Compostelle à aménager
- Mauvaise couverture par le haut débit
- Risque de rupture d'alimentation en eau potable
- Lagunes en limite de fonctionnement

Opportunités

- Proximité de l'étang de Vidrieux et de la Chapelle à Lézigneux
- Proximité d'une route départementale sans traversée du bourg

Menaces

- Chemin de Compostelle à conserver sur les autres communes

A
M
E
N
A
G
E
M
E
N
T

E
N
V
I
R
O
N
N
E
M
E
N
T

Définition des préoccupations des élus

Un travail spécifique a été mené avec les élus au cours d'un séminaire. L'objectif était de comprendre le territoire communal et initier une réflexion sur les choix qui influenceront sur son développement.

Ce séminaire s'est organisé en trois temps :

- dans un premier temps, les élus, en trinômes, ont exprimés leurs préoccupations pour la commune,
- dans un second temps, une restitution/débat a été réalisée afin de regrouper les préoccupations proposées. **10 préoccupations ont ainsi été dégagées.**
- pour terminer chaque trinôme devait classer par ordre d'importance les préoccupations retenues.

Le tableau ci-contre illustre les préoccupations exprimées par les élus puis classées par ordre d'importance.

Ainsi, les trois préoccupations majeures sont donc :

- pérenniser les services et maintenir les effectifs scolaires pour conserver l'école,
- urbaniser de manière cohérente,
- proposer une offre de logements locatifs.

Le développement communal semble donc être de deux natures

CLASSEMENT	PREOCCUPATIONS PRINCIPALES	TOTAL	
1	PERENNISER LES SERVICES MAINTIEN DES EFFECTIFS SCOLAIRES CONSERVER L'ECOLE	28	Développement social
2	CHOISIR LES SECTEURS D'URBANISATION REGROUPER L'URBANISATION EVITER L'HABITAT DIFFUS	25	Développement environnemental
3	OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS	21	Développement social
4	ASSURER LA SECURITE DES DEPLACEMENTS PRESERVER LE CARACTERE DE VILLAGE AMENAGEMENT DU CENTRE VILLAGE	20	Développement environnemental
5	HARMONISER LE PATRIMOINE CONSERVER UNE HOMOGENEITE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE PRESERVER LE PATRIMOINE HARMONISER L'ANCIEN ET LE NOUVEAU RENOVATION ET VALORISATION DU BATI ANCIEN	19	Développement environnemental
6	MAINTENIR LES ACTIVITES ECONOMIQUES LOCALES	16	Développement économique
7	RESPECTER L'ENVIRONNEMENT/ESPACES NATURELS SENSIBLES	15	Développement environnemental
8	ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION MAINTENIR LA SOLIDARITE VILLAGEOISE FAIRE PARTAGER ET MOBILISER ACCOMPAGNER LE DYNAMISME ASSOCIATIF	12	Développement social
9	VOIRIES ET RESEAUX DE QUALITE	6	Développement environnemental
10	PARTENARIATS PUBLICS ET PRIVES	3	Gouvernance